

## Minorités linguistiques et société Linguistic Minorities and Society



# L'union fait la force : l'agencéité et les pratiques d'inclusion des mouvements de résistance patriote (1837) et métis (1869)

Xavier Bériault et Janique Dubois

Numéro 14, 2020

Politiques, représentations et pratiques en matière d'inclusion dans les communautés francophones en situation minoritaire  
Inclusion Policies, Representations and Practices in Francophone Minority Communities

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1072309ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1072309ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bériault, X. & Dubois, J. (2020). L'union fait la force : l'agencéité et les pratiques d'inclusion des mouvements de résistance patriote (1837) et métis (1869). *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (14), 22–43. <https://doi.org/10.7202/1072309ar>

Résumé de l'article

Cet article cherche à mieux comprendre comment les pratiques d'inclusion peuvent contribuer à favoriser l'agencéité des communautés en situation minoritaire, c'est-à-dire leur capacité à réaliser leurs projets collectifs. Notre analyse des mouvements de résistance patriote (1837) et métis (1869) révèle que les pratiques d'inclusion des leaders de ces mouvements, qui passaient principalement par la formation d'alliances avec d'autres groupes de la société, doivent compter au nombre des facteurs qui ont contribué à l'avancement de leurs projets politiques. L'inclusion s'impose ainsi comme un outil politique qui peut être mobilisé par les communautés en situation minoritaire pour élargir leur base de pouvoir vis-à-vis de l'État.

# L'union fait la force : l'agencéité et les pratiques d'inclusion des mouvements de résistance patriote (1837) et métis (1869)

Xavier Bériault

*Université McGill*

Janique Dubois

*Université d'Ottawa*

## Résumé

Cet article cherche à mieux comprendre comment les pratiques d'inclusion peuvent contribuer à favoriser l'agencéité des communautés en situation minoritaire, c'est-à-dire leur capacité à réaliser leurs projets collectifs. Notre analyse des mouvements de résistance patriote (1837) et métis (1869) révèle que les pratiques d'inclusion des leaders de ces mouvements, qui passaient principalement par la formation d'alliances avec d'autres groupes de la société, doivent compter au nombre des facteurs qui ont contribué à l'avancement de leurs projets politiques. L'inclusion s'impose ainsi comme un outil politique qui peut être mobilisé par les communautés en situation minoritaire pour élargir leur base de pouvoir vis-à-vis de l'État.

## Abstract

This article seeks to better understand how practices of inclusion can contribute to enhancing the agency of minority communities, in other words their ability to fulfill their collective goals. Our historical-political analysis of the resistance movements of the Patriots in 1837 and the Métis in 1869 reveals that the establishment of alliances with other groups are factors that contributed to the advancement of their political projects. Inclusion is thus a political tool that can be mobilized by minority communities to build a broader base of power vis-à-vis the State.

Pour les communautés en situation minoritaire, la poursuite de projets politiques repose sur leur capacité à exercer un pouvoir sur leur avenir. Cet article cherche à mieux comprendre comment les communautés en situation minoritaire peuvent consolider leur pouvoir en adoptant des pratiques d'inclusion qui favorisent la création de relations avec des alliés potentiels. En particulier, cette étude s'intéresse à la façon dont les pratiques d'inclusion contribuent à favoriser l'agencéité des communautés en situation minoritaire, c'est-à-dire leur capacité à réaliser leurs projets collectifs. Afin de répondre à cette question, nous effectuons une analyse historico-politique de deux études de cas, soit le mouvement de résistance des Patriotes en 1837 et celui des Métis en 1869-1870.

Notre analyse démontre que les pratiques d'inclusion peuvent servir d'outils qui favorisent l'agencéité des communautés en augmentant leur capacité à réaliser leurs projets politiques. Notre examen des mouvements de résistance des Patriotes et des Métis révèle que les pratiques d'inclusion ont connu le plus de succès lorsque leurs projets politiques ont insisté davantage sur l'établissement d'alliances idéologiques et politiques avec les autres groupes de la société, au lieu de s'attarder sur les aspects linguistiques et culturels de leurs membres. Bien qu'elle émane d'un contexte historique, cette étude invite les chercheurs et les activistes à réfléchir à l'inclusion comme outil politique pour augmenter l'agencéité des communautés minoritaires et ainsi favoriser la réalisation de leurs projets politiques.

## La théorie de l'agencéité et les pratiques d'inclusion

Cet article utilise la théorie de l'agencéité<sup>1</sup> pour évaluer et comparer les pratiques d'inclusion au sein des mouvements de résistance des Patriotes et des Métis. Ce cadre théorique emprunte dans un premier temps la distinction que l'anthropologue Sherry Ortner établit entre l'agencéité comme pouvoir et l'agencéité comme la poursuite de projets (2006 : 145). Ce cadre général est dans un second temps enrichi par les distinctions que les sociologues Mustafa Emirbayer et Ann Mische établissent entre les modalités sous lesquelles l'agencéité s'exerce (itérative, projective et évaluative) (1998 : 962). À partir des expériences des Patriotes et des Métis, nous avançons que les pratiques d'inclusion ont le potentiel d'augmenter l'agencéité des acteurs impliqués dans des mouvements de résistance.

Dans son sens le plus large, l'agencéité peut être définie comme une faculté présente en l'humain qui lui permet d'interpréter et d'évaluer son passé, d'imaginer des projets futurs et d'entreprendre des actions pour tenter de les réaliser afin de modifier sa situation présente (Emirbayer et Mische, 1998 : 962 ; Ortner, 2006 : 56 ; Sewell, 1992 : 20 ; Taylor, 1985 : 15-16). Les mouvements de résistance des Patriotes au Bas-Canada et des Métis dans le

---

1. Comme il n'existe pas de traduction officielle pour le concept d'« *agency* », nous reprenons le terme « agencéité » employé par Gagnon (2009) et Gagnon et Giguère (2014).

Nord-Ouest s'offrent comme des cas d'études exemplaires pour les chercheurs qui veulent analyser l'agencéité, puisque ces acteurs se sont engagés, dans différents contextes et à divers degrés, dans les activités d'évaluation du passé<sup>2</sup>, d'imagination d'alternatives futures<sup>3</sup> et d'exécution de leur projet<sup>4</sup> pour résister à la domination coloniale. Il s'agit en particulier de déterminer si leurs pratiques d'inclusion respectives ont une incidence (ou non) sur ces différentes modalités de l'agencéité<sup>5</sup>.

Entendue comme la capacité réflexive et pratique des acteurs de réaliser leurs projets dans le monde, la théorie de l'agencéité, selon Ortner, doit être intimement liée à la question du pouvoir (2006 : 137-139). Le pouvoir est conçu par Ortner comme une lame à double tranchant : il s'exerce par le haut comme domination et par le bas comme résistance (2006 : 139). Les acteurs en position de domination, tels les dirigeants des gouvernements coloniaux du Bas-Canada ou du Dominion canadien, exercent un plus grand pouvoir d'agencéité dans la réalisation de leurs projets (2006 : 144). Ortner s'inspire cependant du concept gramscien d'hégémonie pour rappeler que la domination elle-même est toujours marquée par des contradictions et des lacunes, ce qui signifie que les inégalités de pouvoir entre dominants et dominés génèrent de la vulnérabilité et de l'instabilité (2006 : 6-7). Les acteurs en position de subordination ne sont donc jamais complètement privés de leur pouvoir de résister (2006 : 149, 153). L'agencéité de la résistance ne se manifeste pas seulement lorsque ces derniers s'opposent directement à la domination, mais également lorsqu'ils tentent de préserver et de poursuivre leurs propres projets dans les marges du pouvoir (2006 : 144, 147). Les dominés ne forment pas, eux non plus, un simple groupe unitaire, mais font preuve d'inégalités de pouvoir et de tensions internes qui apparaissent dans la poursuite de différents projets de résistance (2006 : 45).

Que ce soit sous les modalités de la domination ou de la résistance, l'agencéité comme pouvoir se retrouve toujours au service de la réalisation de projets. En effet, les rapports entre dominants et dominés, ainsi que les tensions internes qui animent ces deux groupes, peuvent être interprétés comme le jeu d'antagonismes dans la réalisation de différents projets. Pour cette raison, Ortner qualifie la poursuite de projets comme la dimension la plus fondamentale

2. Les Patriotes critiquent l'arrangement constitutionnel du gouvernement du Bas-Canada, alors que les Métis refusent de se voir accorder par le Dominion du Canada une forme de gouvernement qu'ils jugent comme étant pire que celle de la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH ci-après).
3. Les Patriotes proposent une série de réformes constitutionnelles, alors que les Métis proposent la création d'une nouvelle province pour qu'ils intègrent la Confédération canadienne.
4. Les Patriotes cherchent à imposer leurs réformes grâce à la pression exercée sur le gouvernement britannique par une campagne d'agitation constitutionnelle, alors que les Métis fondent un gouvernement mandaté de négocier l'entrée de la province du Manitoba au sein de la Confédération canadienne.
5. Cet article porte sur les pratiques d'inclusion plutôt que sur celles d'exclusion, qui peuvent elles aussi être des manifestations de l'agencéité d'une communauté (par exemple l'exclusion des femmes pour les Patriotes ou des Autochtones dits non civilisés pour les Métis). Ces pratiques d'exclusion peuvent elles aussi faire preuve d'agencéité dans la mesure où elles peuvent servir à consolider certaines alliances jugées plus importantes.

de l'agencéité (2006 : 144, 147). Les projets que les acteurs peuvent concevoir sont en retour toujours culturellement et historiquement construits. Chaque culture et époque élabore ses propres formes d'agencéité dans la mesure où elle structure les désirs, les valeurs et les intentions des acteurs, ainsi que les modes sous lesquels ils peuvent réfléchir et agir à la fois sur eux-mêmes et sur le monde (2006 : 57).

Comme le cadre conceptuel défini par Ortner pour décrire les modalités de l'agencéité par lesquelles les acteurs élaborent leurs projets demeure peu détaillé<sup>6</sup>, nous comblons cette lacune avec la théorie de Mustafa Emirbayer et d'Ann Mische (1998), qui analysent les différentes dimensions constitutives de l'agencéité. L'examen des composantes itérative, projective et évaluative de l'agencéité nous fournit une grille analytique à partir de laquelle il devient possible de comparer les capacités respectives que démontrent les Patriotes et les Métis d'élaborer et de réaliser leurs projets (1998 : 970).

La dimension *itérative* est la plus difficile à concevoir en termes d'agencéité puisqu'elle désigne les modèles d'action et de pensée du passé qui sont incorporés dans les pratiques habituelles, conférant ainsi de la stabilité et de l'ordre à la société de manière à préserver les identités, les interactions et les institutions (1998 : 971). L'élément d'agencéité présent dans la dimension itérative se situe sur le plan du processus de « schématisation » de l'expérience qui se manifeste dans l'effort que les acteurs déploient pour se rappeler à l'esprit, sélectionner et reconnaître les modèles d'action issus des expériences du passé pour les adapter à la situation présente (1998 : 975, 979-981). Le concept d'itération est crucial pour la théorie de l'agencéité, car les dimensions projective et évaluative sont profondément ancrées dans les habitudes qui guident nos actions au quotidien.

Lorsque les acteurs sont confrontés à un problème qui ne peut être résolu par les pratiques habituelles du passé, ils peuvent faire appel à la dimension *projective* de l'agencéité pour imaginer des possibilités futures de pensée et d'action (1998 : 983-984). Cette dimension joue un rôle constitutif dans l'élaboration de mouvements de résistance (1998 : 992). En effet, c'est souvent en réaction à des expériences de domination que les acteurs prennent une distance critique par rapport à leurs schémas, à leurs habitudes et à leurs traditions pour générer de manière créative des actions futures. Les acteurs puisent dans leur répertoire de narratifs culturels pour les recomposer de manière imaginative afin de proposer des projets qui tentent simultanément de résoudre plusieurs problèmes (1998 : 988-991). La dimension projective de l'agencéité ne garantit cependant pas que les projets élaborés par les acteurs produiront les résultats escomptés.

---

6. Ortner se contente de répartir les modes de l'agencéité de projets sur un continuum allant d'une « faible intentionnalité », qui caractérise les pratiques routinières, à une « forte intentionnalité », qui caractérise les pratiques réflexives (2006 : 134-136).

La dimension évaluative de l'agencéité consiste à évaluer comment les projets imaginés peuvent être adaptés aux circonstances et aux réalités du moment. Les jugements impliqués dans cette démarche surviennent souvent dans des situations d'ambiguïté et d'incertitude, où les moyens et les fins peuvent être contradictoires et où, de surcroît, les résultats imprévus des actions signifient que ces jugements doivent être constamment ajustés. Selon Emirbayer et Mische, l'aspect le plus important de la dimension évaluative réside dans la délibération, dans la mesure où la mise en commun des points de vue concernant les problèmes soulevés et les solutions proposées peut augmenter la capacité des acteurs à aboutir à des décisions qui innovent sur les modèles de pensée et d'action du passé (1998 : 998-999).

La conception de l'agencéité comme le pouvoir d'imaginer et de mettre en œuvre des projets qui rénovent les modèles de pensée et d'action du passé pour apporter des solutions à des problèmes présents peut donner l'impression que l'agencéité est une propriété individuelle des acteurs qui est inégalement distribuée. Ortner (2006 : 151-152) et Emirbayer et Mische (1998 : 973-974) insistent cependant sur le fait que les acteurs sont toujours inscrits dans un réseau de relations sociales et que, par conséquent, leur agencéité doit toujours être négociée de manière interactive. L'importance qu'Emirbayer et Mische attachent à la délibération comme élément critique du processus d'agencéité donne à penser que les pratiques d'inclusion peuvent augmenter l'agencéité des acteurs (1998 : 1007-1008). Les acteurs qui s'inscrivent dans un contexte relationnel complexe, où ils sont en contact avec plusieurs cultures, ont accès à un plus vaste répertoire de narratifs qu'ils peuvent recomposer de manière créative. En ce sens, la mobilisation de pratiques d'inclusion au sein des organisations de résistance des Patriotes et des Métis peut potentiellement s'avérer propice pour le développement des modalités de l'agencéité auprès des acteurs impliqués.

### **Le mouvement patriote au Bas-Canada (1837-1838)**

Le mouvement de résistance des Patriotes est déclenché par un groupe de politiciens du Bas-Canada qui projettent de réformer l'arrangement constitutionnel du gouvernement colonial prévu par l'*Acte constitutionnel de 1791* pour accorder plus de pouvoirs à l'Assemblée élue, qui se retrouve engagée dans un bras-de-fer politique inégal avec le gouverneur et les membres nommés des conseils exécutif et législatif (Filteau, 2003 ; Greer, 1993 ; Harvey, 2005). Les Patriotes s'opposent en particulier à l'accaparement du pouvoir par la Clique du Château, une élite sélective de familles influentes, de marchands britanniques et de quelques seigneurs canadiens-français qui monopolisent les nominations aux conseils exécutif et législatif, ainsi que les postes judiciaires et administratifs. Insatisfaits du déséquilibre de pouvoir entre les représentants élus de l'Assemblée législative et les membres nommés des conseils, les députés patriotes s'engagent dans les activités projectives et évaluatives de l'agencéité pour organiser un mouvement de résistance visant à réformer le gouvernement colonial.

Les prochaines sections sont consacrées à l'analyse des stratégies et des pratiques d'inclusion du mouvement de résistance des Patriotes. Celle-ci prend à rebours une bonne partie de l'historiographie sur les Patriotes qui, depuis le rapport de lord Durham, dépêché par Londres pour enquêter sur les troubles politiques au Bas-Canada, attribue les causes de la résistance à un affrontement ethnique entre le parti canadien-français des Patriotes et le parti britannique des Loyaux (Collin, 2008)<sup>7</sup>. Si la trame narrative d'un conflit de « races » a longtemps servi à justifier les discours nationaux de part et d'autre, Louis-George Harvey affirme que la persistance de ce discours doit être en partie attribuée au fait que les historiens québécois « intègre[nt] difficilement la contribution des minorités [linguistiques] à l'histoire nationale » du Québec (2011 : 117). Notre analyse démontre que les leaders patriotes du Bas-Canada ont tenté d'établir, avec plus ou moins de succès, de nombreuses alliances avec les réformistes américains et irlandais établis au Bas-Canada. Cet examen des pratiques politiques de la résistance patriote révèle que ses dirigeants ne se sont pas repliés sur un discours identitaire nationaliste. Au contraire, ils ont déployé un effort considérable pour formuler un projet politique en des termes susceptibles de rallier des partisans auprès des anglophones résidant au Bas-Canada, ce qui a pour effet de renforcer le pouvoir du mouvement vis-à-vis du système colonial. Si le mouvement de résistance patriote n'a toutefois pas réussi à mobiliser toute la population du Bas-Canada (Québec, par exemple, est demeurée en retrait), presque tous les comtés de l'époque ont accueilli une grande assemblée de protestation qui a suscité une mobilisation politique particulièrement intense dans les comtés de Yamaska, Verchères, Terrebonne, Saint-Hyacinthe, Richelieu, Montréal, Missisquoi, L'Acadie, Berthier et Deux-Montagnes (Bernard, 1988).

### ***La quête d'alliances auprès des réformistes irlandais***

Les efforts déployés par le Parti patriote pour intégrer d'autres communautés dans la résistance contre le gouvernement colonial du Bas-Canada sont surtout concentrés auprès de la population immigrante irlandaise. Pratiquant une religion commune, le catholicisme, les Irlandais et les Canadiens français partagent également une expérience commune de domination sous l'Empire britannique. Pour nouer des liens avec la population irlandaise, le Parti patriote cherche à inclure des éléments emblématiques de la lutte pour l'émancipation catholique au sein de son mouvement. Les Patriotes célèbrent ainsi l'exemple de Daniel O'Connell, leader de la résistance irlandaise et fondateur de la Catholic Association, une organisation qui cherche à inclure et à politiser les masses, notamment par un faible taux de cotisation qui permet aux classes paysannes et ouvrières de renflouer les rangs et les coffres de l'Association, comme modèle à imiter au Bas-Canada (Laporte, 1998 : 53-54). À l'assemblée de Saint-Ours, la première grande démonstration politique organisée par le

---

7. Le Parti canadien, qui devient en 1826 le Parti patriote, s'oppose au Parti bureaucrate, aussi connu comme le Parti britannique ou le Parti anglais.

Parti patriote au printemps 1837, le peuple canadien est en effet invité à suivre Louis-Joseph Papineau, que Dieu « a marqué comme O'Connell pour être chef politique, le régénérateur d'un peuple » (Déclaration de Saint-Ours, citée dans Bernard, 1988 : 27).

En évoquant la principale figure de la résistance catholique en Irlande, les Patriotes invitent la population irlandaise du Bas-Canada à devenir une alliée naturelle, sinon privilégiée, de leur mouvement de résistance. Cette stratégie, qui vise à intégrer des symboles de la résistance irlandaise au discours patriote, signale que les leaders du Parti font preuve d'agencéité dans la construction de leur projet. En insistant sur leur expérience commune de discrimination et de domination sous l'Empire britannique, le Parti patriote incite les Irlandais catholiques émigrés à Montréal et à Québec à épouser les principes réformistes et à s'engager dans la lutte contre le gouvernement colonial britannique.

De fait, à partir des années 1820, plusieurs députés patriotes stimulent cette alliance potentielle en devenant membres de la Friends of Ireland Society du Québec<sup>8</sup>. Cette alliance trouve certainement un écho important lorsque les membres fondateurs de la société irlandaise créent un journal anglophone à Montréal, l'*Irish Vindicator*, qui véhicule les idées réformistes des Patriotes (Harvey, 2011 : 129). Les Irlandais participent également aux comités constitutionnels créés en 1827 par le Parti patriote pour dénoncer l'administration coloniale (Finnegan, 1985 : 40). Par l'établissement de multiples liens, les Patriotes et les Irlandais réformistes démontrent leur solidarité en convergeant vers des associations politiques qui luttent contre les politiques discriminatoires de l'Empire britannique.

Si les leaders patriotes ont exercé une agencéité projective en articulant leurs projets de réformes constitutionnelles de manière à ce qu'ils trouvent écho auprès des immigrants irlandais, ils ne semblent toutefois pas avoir évalué à sa juste mesure la possibilité de coordonner le réseau des sociétés irlandaises pour les intégrer de manière plus serrée aux organisations patriotes. La participation des Patriotes aux sociétés irlandaises est plutôt passagère, motivée par un élan de solidarité contre les injustices subies par les catholiques d'Irlande plutôt que par une stratégie politique raffinée qui vise à intégrer davantage les militants irlandais à la structure organisationnelle du Parti patriote (Finnegan, 1985 : 41). Ces démonstrations de solidarité portent cependant leurs fruits lors des élections de 1832, lorsque le fondateur du premier chapitre de la Friends of Ireland Society, Daniel Tracey, remporte un siège à l'Assemblée législative contre le candidat du Parti bureaucrate. Avec l'appui du Parti patriote, un autre Irlandais, Edmund Bailey O'Callaghan, remporte le siège de Yamaska en 1834, battant son rival canadien-français du Parti bureaucrate. D'après Finnegan, les électeurs votent selon les principes politiques des candidats plutôt que selon leurs origines ethniques (1985 : 45). Pour consolider davantage cette alliance politique, Papineau nomme O'Callaghan son

8. L'Irlandais Daniel Tracey en fonde le premier chapitre en 1828 à la suite de l'élection d'O'Connell à Westminster. D'autres chapitres sont fondés à Québec et à Trois-Rivières peu de temps après (Finnegan, 1985 : 39-41).



lieutenant. Les dirigeants du Parti jugent qu'il est opportun d'intégrer certains des leaders irlandais de manière plus serrée à la structure organisationnelle du Parti.

### ***La quête d'alliances auprès des réformistes américains***

Les dirigeants patriotes espèrent également gagner des alliés dans les Cantons de l'Est. Les comtés de Stanstead et de Missisquoi, en particulier, sont surtout habités par des Américains, pour la plupart des fermiers en quête d'une terre, qui ont été élevés au sein d'institutions républicaines. Ces derniers sont alors susceptibles de défendre les projets de réformes que réclament les députés patriotes (Beaugrand-Champagne, 1998 : 13). Ces comtés sont desservis par quatre journaux réformistes de langue anglaise, qui prennent la défense des Canadiens français contre l'élite politique britannique. L'appui au mouvement patriote se concrétise à l'occasion des élections de 1834, où les électeurs d'origine américaine élisent deux candidats réformistes d'expression anglaise (Beaugrand-Champagne, 1998 : 12).

Pour cimenter cette alliance, les principaux leaders du Parti patriote se rendent en tournée à plusieurs reprises dans les Cantons de l'Est. Selon Laporte, les villages anglophones de Dunham et de Stanstead « sont de véritables bastions patriotes » (2003 : xxxi). En 1837, les réformistes de Missisquoi organisent une grande assemblée à l'occasion de la fête de l'Indépendance américaine. Ils élisent des délégués chargés de représenter le comté au sein d'une convention constitutionnelle que les Patriotes projettent d'organiser sur le modèle du Congrès continental américain, où avait été adoptée une résolution affirmant l'indépendance des Treize Colonies (Harvey, 2005 : 210)<sup>9</sup>. Les dirigeants du Parti patriote font ici encore preuve d'agencité en empruntant ce modèle d'organisation à l'histoire de la Révolution américaine pour faire avancer leurs projets de réformes.

Les efforts de rapprochement que les Patriotes ont déployés au sein de comtés peuplés par des habitants d'origine américaine finissent, au cours de l'été 1837, par augmenter la participation de ceux-ci au mouvement. Leur désir de nouer des alliances avec ces réformistes anglophones est clairement énoncé dans une résolution adoptée lors de la grande assemblée du 1<sup>er</sup> juin 1837 à Saint-Scholastique : « nous travaillerons sans peur et sans reproche comme par le passé, à assurer à tout le peuple sans aucune distinction, les mêmes droits, une justice égale et une liberté commune » (Bernard, 1988 : 52-53). L'adoption de cette résolution ainsi que les liens établis avec les réformistes d'expression anglaise du Bas-Canada servent à montrer, suivant Allan Greer, que les Patriotes se sont battus pour un Bas-Canada démocratique selon une idéologie politique qui faisait la promotion d'un idéal de citoyenneté pour les hommes des deux communautés au-delà des tensions linguistiques (1999 : 17). La grande convention constitutionnelle annoncée par plusieurs résolutions adoptées

---

9. Les 23 et 24 octobre, environ 6 000 partisans patriotes descendent sur Saint-Charles pour assister à l'assemblée des six comtés, où se réunirent les délégués de Richelieu, Rouville, Saint-Hyacinthe, Chambly, Verchères et L'Acadie.

lors des assemblées de comté ne verra cependant jamais le jour. Les Patriotes n'ont pas su mener à terme ce projet qui avait pourtant été approuvé par de nombreuses assemblées de comté. Les réformistes américains se désolidarisent du mouvement, comme plusieurs autres participants d'ailleurs, lorsque certains éléments de la résistance s'engagent dans la voie du soulèvement armé (Beaugrand-Champagne, 1998 : 16).

### ***L'inclusion (limitée) au sein de l'organisation du mouvement patriote***

Les narratifs culturels et idéologiques que les Patriotes reconfigurent pour formuler des objectifs politiques qui trouvent écho auprès des réformistes irlandais et américains du Bas-Canada contiennent des principes exclusivistes. Animée par une conception masculine de la citoyenneté, la culture politique du 19<sup>e</sup> siècle exclut de prime abord la participation des femmes dans les régimes démocratiques (Greer, 1991 : 507). De plus, le républicanisme qui anime les dirigeants du Parti patriote entretient des préjugés à l'égard des compétences politiques des catégories de citoyens qui ne possèdent pas de propriété. L'idéologie réformiste du Parti patriote partage cette caractéristique avec les conventions républicaines en vogue à cette époque (Chevrier, 2012 ; Harvey, 2005). Greer remarque que les députés se montraient favorables à l'idée d'augmenter le cens électoral, une mesure qui diminuerait le nombre de citoyens admissibles au vote, plutôt qu'à celle de le réduire pour permettre une plus grande participation de la population au processus électoral (1999 : 9-10). Au regard du modèle d'organisation de masse de la Catholic Association, les leaders patriotes n'ont pas su reconnaître l'avantage d'intégrer cet élément d'organisation à leurs propres organisations de résistance.

En effet, l'organisation patriote se limite pour l'essentiel aux députés et à leurs proches. Ses activités politiques principales – la tenue d'assemblées et la signature de pétitions – ne sont pas non plus animées par une stratégie de mobilisation populaire. Si les leaders du Parti patriote n'ont pas formulé un projet inclusif de participation politique, les formes d'organisations de résistance qui sont créées à l'échelle des comtés dans la foulée des grandes assemblées de 1837 vont permettre aux Patriotes de mobiliser une plus grande partie de la population et de stimuler néanmoins le potentiel d'agencéité du mouvement.

Avec l'adoption par les députés patriotes de l'Assemblée du Bas-Canada des 92 Résolutions en 1834, qui réitérent leurs revendications habituelles<sup>10</sup>, le Parti patriote fait preuve d'agencéité en créant une nouvelle organisation chargée de la coordination de ses efforts au sein de la colonie. Le 16 mai, les délégués patriotes de la région de Montréal se réunissent pour fonder le Comité central et permanent de Montréal (CCPM), une entité politique destinée

---

10. Entre autres objets, les 92 Résolutions portent sur l'état politique de la colonie, la réforme constitutionnelle du gouvernement du Bas-Canada (l'électivité du Conseil législatif) et la sous-représentation des Canadiens français dans l'appareil judiciaire et administratif du gouvernement colonial.

à servir de comité exécutif au Parti. L'un de ses mandats est de prendre le pouls de l'opinion publique. Pour y parvenir, ainsi que pour faciliter la circulation de pétitions appuyant les 92 Résolutions, le CCPM met en place un réseau de comités de correspondance (Harvey, 2005 : 207, 214). Les Patriotes empruntent explicitement ce modèle d'organisation aux « anciens Bostonnais » qui résistèrent à l'imposition de la taxe impériale sur le thé (Harvey, 2005 : 207). Lorsque le Parlement britannique rejette les projets de réformes contenus dans les 92 Résolutions au mois de mars 1837, les dirigeants du Parti s'appuient sur le CCPM et ses comités de correspondance pour mettre en branle le mouvement d'agitation politique du printemps 1837.

L'orchestration de la campagne d'assemblées de contestation se déroule dans un premier temps sous la direction du cercle restreint de députés patriotes qui font partie du CCPM. Sauf exception, les présidents d'assemblée, les vice-présidents, les secrétaires, ainsi que ceux qui présentent et appuient les motions, sont recrutés auprès de l'élite d'avocats, de notaires, de médecins et de députés. Selon Greer, et c'est là un élément important pour notre compréhension de l'inclusion comme outil politique, le rôle que cette élite politique assigne aux milliers de participants se limite à une fonction de soutien passif qui consiste à approuver par acclamation les résolutions préparées par le CCPM (1993 : 257).

Les résolutions adoptées par plusieurs grandes assemblées au cours du printemps et de l'été 1837 révèlent cependant que leurs auteurs ont formulé une conception plus complexe de la participation politique. En particulier, l'une des résolutions adoptées à l'assemblée de Saint-Ours projette d'inviter les participants aux assemblées à s'organiser au sein de comités locaux et à sélectionner des délégués pour les représenter lors d'une grande convention. L'idée de fonder une « association patriotique » formée de comités locaux et d'une instance provinciale aura des effets sur l'agencité des acteurs locaux que n'avaient pas anticipés les dirigeants du CCPM (Bernard, 1988 : 26-27). En encourageant la formation d'organisations politiques capables d'inclure et de mobiliser une large population, les activités politiques « traditionnelles » de l'élite politique – l'organisation d'assemblées et la signature de pétitions – laissent en effet la place à d'autres formes d'activités politiques, organisées cette fois-ci à l'initiative des dirigeants locaux. Ces comités multiplient alors les espaces où les participants locaux peuvent eux-mêmes faire l'expérience de différentes modalités de l'agencité. C'est ainsi que les acteurs locaux commencent leur expérimentation par l'élection de capitaines de milice et de « juges de paix amiables compositeurs », et politisent la pratique des charivaris pour exercer de la pression sur les opposants à la résistance (Greer, 1993 : 221-222, 243). Au fur et à mesure que les comités locaux deviennent fonctionnels et que les délégués sont choisis, la direction du mouvement passe graduellement des mains du CCPM à celles des membres des comités et des délégués de comté (Harvey, 2005 : 218-219).

Il est difficile d'évaluer exactement le degré de participation des habitants au mouvement d'agitation des Patriotes et l'intensité de la participation à l'échelle de la colonie. Selon les calculs que nous soumet Filteau, plus de la moitié des électeurs de la province (environ 50 000 habitants) auraient directement approuvé la Déclaration de Saint-Ours par acclamation lors des assemblées de comté (Filteau, 2003 : 263). Tout semble indiquer que les habitants du Bas-Canada, grâce à la création de comités locaux qui adoptent une diversité de formes et de fonctions, ont été saisis d'une fièvre d'organisation qui s'est traduite par une prolifération d'espaces plus inclusifs de participation politique, ce qui en retour a stimulé l'agencéité des acteurs.

D'après Greer, si l'initiative de l'organisation des assemblées et de la rédaction des résolutions qui y sont adoptées est le fait de l'élite politique, cela ne signifie pas pour autant qu'il s'agit d'une minorité bourgeoise qui impose un programme doctrinaire à une masse passive (1993 : 223). Les événements de 1837-1838 témoignent au contraire d'une alliance entre les éléments professionnels et plébéiens de la société, ce qui fait de la résistance des Patriotes un événement éminemment populaire et localisé. Greer ajoute cependant que si la résistance n'avait pas été matée aussi rapidement, l'alliance patriote entre professionnels et plébéiens aurait probablement commencé à s'effriter sur certaines questions, dont la tenure seigneuriale<sup>11</sup>.

Il ressort de l'analyse des pratiques d'inclusion des Patriotes que ces derniers ont fait preuve d'agencéité projective en recomposant leurs projets politiques de manière à inclure des éléments de la résistance des Irlandais et des Américains à la domination impériale britannique. Leurs efforts visant à former une alliance avec des réformistes appartenant à d'autres communautés permirent aux Patriotes non seulement de recruter des alliés qui augmentèrent la participation politique au sein de leur mouvement de résistance, mais également de disséminer leurs projets de réformes auprès d'un public plus large par la publication de journaux patriotes anglophones. Si l'agencéité projective des Patriotes s'est aussi inspirée de certains éléments des organisations de résistance irlandaises (la Catholic Association) et américaines (les *correspondence committees*), les dirigeants du mouvement bas-canadien n'ont pas su évaluer à sa juste mesure le potentiel de mobilisation que représente la création de comités locaux, ni définir les mécanismes institutionnels qui auraient rendu leur coordination possible. Ambitieux dans la formulation de leurs projets, les Patriotes ont cependant éprouvé plus de difficulté du point de vue de l'agencéité évaluative pour discerner les meilleurs moyens de les réaliser.

11. L'élite politique patriote partage une vision idéalisée de cette forme de propriété qui aurait fait ses preuves sous le régime français comme outil de colonisation et qui contribue désormais à la survivance de la nationalité. Pourtant, au cours des années 1820 et 1830, plusieurs pétitions émanent de censitaires qui dénoncent l'administration seigneuriale. Papineau, lui-même seigneur, s'oppose à la dépossession radicale des seigneurs sans compensation (voir Grenier, 2015 : 148).

## Le mouvement de résistance des Métis (1869-1870)

Le contexte politique du début des années 1840 dans le Nord-Ouest est marqué par les échos du mouvement de résistance patriote au Bas-Canada. Selon Alexander Ross, historien du Nord-Ouest et habitant de la Rivière-Rouge, la défaite militaire des Patriotes alimente la désaffection des Métis par rapport au gouvernement colonial de la CBH : « Patriotic songs were chanted on every side in praise of Papineau. In the plains, the half-breeds made a flag, called the Papineau standard, which was waved in triumph for years, and the rebels' deeds extolled to the skies » (1856 : 239). Certains acteurs clés de la résistance métisse possèdent des liens avec le mouvement patriote du Bas-Canada. Le leader métis Jean-Louis Riel, le père de Louis Riel, revint du Bas-Canada en 1841 avec des éléments de l'idéologie politique patriote (MacLeod et Morton, 1963 : 135 ; Malette et Marcotte, 2017 : 58-59)<sup>12</sup>. Il sera d'ailleurs l'un des fondateurs du « comité de vigilance » de 1849, une organisation de résistance évoquant clairement les comités patriotes de 1837, qui réussit à briser le monopole commercial de la CBH et à affirmer la liberté de commerce des Métis. Les Métis du Nord-Ouest ne sont alors pas coupés des développements politiques qui caractérisent l'âge des révolutions démocratiques du monde atlantique (O'Toole, 2010).

Pour résister au pouvoir impérial britannique, les leaders métis font eux aussi preuve d'agencité en reconfigurant leurs pratiques et leurs expériences du passé pour formuler des objectifs politiques qui reposent en partie sur des pratiques d'inclusion. Issus des unions entre des Européens – surtout des Français et des Écossais – et des Autochtones – surtout Sauteaux, Cris et Ojibwas – dans le contexte de la traite des fourrures, les Métis possèdent des identités multiples et disposent d'un large éventail culturel pour définir leurs projets (Ens, 1996 : 12). Bien qu'il ne soit pas possible de revenir sur les processus d'ethnogénèse et la complexité de l'identité métisse, une brève mise en contexte s'impose pour saisir comment les pratiques d'inclusion ont contribué au mouvement de résistance métis.

La colonie de la Rivière-Rouge, fondée par la CBH en 1811 et lieu principal de la résistance de 1869, abrite à cette époque plusieurs communautés<sup>13</sup>. Pour comprendre les dynamiques et les rivalités internes entre ces communautés, certains historiens ont mis en relief les divisions entre catholiques francophones (appelés Métis canadiens-français par Louis Riel) et protestants écossais (communément appelés « *Halfbreeds* » à l'époque) (Pannekoek, 1991). D'autres ont souligné les différences sociales et économiques parmi les Métis mêmes, qui pratiquaient surtout la chasse ou l'agriculture (Sprague et Frye, 1983). Plutôt que de s'organiser en fonction de leurs appartenances ethniques, linguistiques et religieuses, les habitants

12. De plus, le leader métis François Bruneau est le cousin de Julie, la femme de Louis-Joseph Papineau, et le neveu de Pierre Bruneau, député à l'Assemblée législative (Dorge, 1974 : 18).

13. Le recensement de 1870 estime la population de la Rivière-Rouge à environ 12 000 personnes, dont 5 700 Métis francophones, 4 000 Métis anglophones et 1 500 colons d'origine européenne (Ens, 1996 : 140).

de la Rivière-Rouge s'organisent, surtout à l'initiative des Métis francophones, en fonction d'un projet politique commun pour résister à l'annexion unilatérale de leurs terres par le Dominion du Canada. Au terme d'une convention constitutionnelle qui fonde un gouvernement provisoire, les délégués des divers groupes de la colonie négocient l'intégration de la province du Manitoba – une province alors peuplée majoritairement par des Métis – à la Confédération canadienne.

En examinant les dynamiques de pouvoir dans la colonie entre les mois de juillet 1869 et de février 1870, nous constatons que les leaders du mouvement de résistance font preuve d'agencéité dans la mesure où ils mobilisent les participants grâce à une stratégie qui mise sur des pratiques d'inclusion visant à élargir leur base de pouvoir pour entrer en négociation avec l'État canadien. L'élaboration de ce projet est rendue possible par la recomposition de deux éléments principaux des expériences passées de résistance coloniale des Métis. D'une part, à partir de l'implantation d'une colonie agricole d'origine britannique à la Rivière-Rouge en 1811, les Métis commencent à définir des revendications politiques, économiques et territoriales qui se fondent sur leur statut en tant que peuple autochtone<sup>14</sup>. D'autre part, ils organisent leur opposition au gouvernement colonial de la CBH en faisant valoir leur statut de sujets britanniques pour obtenir une forme de gouvernement responsable et le droit de participer à ses institutions politiques et juridiques<sup>15</sup>. Ces deux projets sont repris, parfois de manières contradictoires, par les acteurs engagés dans le mouvement de résistance métis de 1869-1870.

### ***S'allier autour d'objectifs communs***

La résistance des Métis nous donne l'occasion d'observer comment la formation de coalitions contribue à la consolidation d'un projet politique. Sous la direction de Louis Riel, les Métis francophones réussissent à rallier au mouvement de résistance des acteurs clés des autres communautés de la colonie : les chasseurs métis, les Métis anglophones, les Canadiens, de même que les colons écossais et les habitants d'origine européenne plus récemment installés<sup>16</sup>. La stratégie politique qui anime cet effort de coordination et d'inclusion

14. On peut dresser une longue liste d'épisodes de résistance contre le gouvernement colonial de la CBH, qui donnent progressivement corps aux revendications autochtones des Métis. Parmi eux doivent être mentionnés le traité de capitulation de la colonie de 1815 (les Métis rejettent les prétentions d'autorité du gouverneur de la CBH); l'affaire Larocque de 1834 (les Métis s'opposent aux pratiques d'emploi discriminatoires de la CBH); l'affaire Saint-Denis de 1835 (les Métis s'indignent contre la justice coloniale); la lettre des 14 questions de 1845 (les Métis revendiquent un statut d'Autochtones pour contester le monopole commercial de la CBH) et l'affaire Sayer de 1849 (les Métis remportent la liberté de commerce en vertu de leur statut d'Autochtones). Les lecteurs désirant en savoir plus sur ces événements centraux de l'histoire politique métisse peuvent consulter Adam Gaudry (2014), Darren O'Toole (2010) et Xavier Bériault (2018).

15. Sur une période d'une vingtaine d'années, il est possible de répertorier pas moins de neuf pétitions qui revendiquent le droit des sujets britanniques d'être gouvernés par des institutions représentatives (1846, 1849, 1850, 1853), que ce soit sous la forme d'une colonie de la Couronne (1857, 1861, 1862) ou d'une annexion au Canada (1858, 1867).

16. Louis Riel et les Métis tenteront également d'établir des alliances avec des communautés autochtones, dont la communauté assiniboine de St. Peter. Leur chef, Henry Prince, désapprouve cependant des actions menées par Riel et refuse de rejoindre le mouvement de résistance.

rappelle des expériences passées de résistance au gouvernement colonial de la CBH<sup>17</sup>. Riel et ses compagnons ont cependant exercé de l'agencéité en saisissant le fait que l'union politique des résidents de la Rivière-Rouge était cruciale pour donner au mouvement de résistance la légitimité nécessaire pour négocier l'entrée de la province du Manitoba au sein de la Confédération canadienne au nom de l'ensemble de la colonie.

S'il est indéniable que Riel a joué un rôle de premier plan dans la mobilisation du mouvement, l'importance et la place que l'historiographie lui accorde ont tendance à escamoter le jeu des alliances qui se sont nouées entre une diversité d'acteurs. Au cours de l'été 1869, la nouvelle de la cession des Territoires du Nord-Ouest au Canada suscite au sein de la communauté métisse francophone un débat qui anime les partisans de deux projets politiques distincts. D'une part, l'élite économique et politique métisse, pour la plupart des commerçants et des chasseurs, représentée par William Dease, Pascal Bréland et William Hallett, tient une assemblée publique le 29 juillet pour organiser la résistance à l'annexion unilatérale autour de la défense des droits autochtones des Métis (Ens, 1994 : 114, 123). Lors de l'assemblée, Riel et John Bruce, soutenus par le clergé catholique de Saint-Boniface, prennent la parole pour accuser Dease et son parti de vouloir fomenter une révolte (Ens, 1994 : 117). Il est plus stratégique selon eux de fonder la défense des droits métis sur leur statut de sujets britanniques. Il ne s'agit donc pas pour eux de nier les droits de propriété de la CBH, mais plutôt de faire valoir leur droit d'être consultés en tant que sujets britanniques (Morton, 1956 : 47)<sup>18</sup>. Devant l'impasse créée par ces deux projets, l'assemblée se dissout.

Les Métis francophones continuent pourtant de se réunir en assemblées paroissiales pour discuter de la conduite à adopter devant le gouvernement canadien. Au mois d'octobre, les discussions mènent à la fondation du Comité national des Métis. L'élection de Bruce et de Riel aux postes de président et de secrétaire signale que ces derniers ont écarté les partisans des droits autochtones des Métis pour assumer désormais le leadership du mouvement.

Après avoir mené des actions de résistance qui ont suscité une controverse publique dans la colonie<sup>19</sup>, les membres du Comité jugent qu'ils doivent se trouver des alliés au sein de la colonie pour éviter la formation d'un mouvement contre-insurrectionnel. Le Comité

17. Notamment, le comité de vigilance fondé en 1849 par des leaders métis francophones et anglophones et les diverses pétitions que nous avons déjà mentionnées.

18. Dans une lettre datée du 6 octobre 1869 et publiée dans le *Courrier de St-Hyacinthe* du 30 octobre, Riel et Bruce établissent une nette distinction entre leur fidélité à la Couronne en tant que « sujets loyaux de Sa Majesté » et leur disposition à « recevoir un gouverneur canadien ». En ligne : [http://collections.banq.qc.ca/jrn03/lecourrierdesthyacinthe/src/1869/10/30/82592\\_1869-10-30.pdf](http://collections.banq.qc.ca/jrn03/lecourrierdesthyacinthe/src/1869/10/30/82592_1869-10-30.pdf) (consulté le 25 janvier 2019). Riel reprend d'ailleurs cette distinction lors de son procès en 1885 en soulignant que si les Métis ont un devoir d'allégeance à la reine d'Angleterre – une position qu'il rejette ultimement –, rien ne les oblige pourtant à professer une allégeance pour la « Reine du chef du Canada » (Groarke, 2014 : 215).

19. Vers la mi-octobre, des cavaliers métis interceptent le lieutenant-gouverneur du Canada et le reconduisent sous escorte armée à la frontière américaine. Au début du mois de novembre, les forces du Comité prennent le contrôle de Fort Garry, le centre politique et économique de la CBH dans le Nord-Ouest.

national des Métis fait alors preuve d'agencéité en formulant un projet destiné à rallier les différents groupes de la colonie sous des objectifs politiques communs. Riel « tend la main de l'amitié » aux habitants anglophones de la colonie en signant une invitation publique – publiée par la presse du leader métis anglophone James Ross –, les conviant à sélectionner des représentants pour discuter de la situation politique du pays (Canada, Ministère du Secrétariat d'État, 1870 : 39). Les délibérations entre les participants à la convention stimulent l'agencéité des acteurs, qui décident de créer un comité composé à parts égales de représentants francophones et anglophones, qui est chargé de rédiger une « Liste des droits » énumérant les conditions que doit respecter le gouvernement canadien pour que la population locale accepte de se joindre à la Confédération<sup>20</sup>.

La collaboration entre les représentants francophones et anglophones atteint ses limites lors de la rencontre. La majorité des représentants anglophones n'estiment pas qu'ils ont été mandatés par leurs commettants pour procéder à la fondation d'un gouvernement provisoire qui entrerait en négociation avec le gouvernement canadien. L'assemblée se dissout lorsque les représentants ne réussissent pas à s'entendre sur les actions requises pour réaliser ce projet. Malgré cet échec, le Comité national des Métis distribue une liste des droits à travers la colonie, ce qui a pour effet de persuader les communautés anglophones que leurs demandes sont raisonnables et justifiées (Stanley, 1992 : 81). Le représentant métis anglophone Thomas Bunn affirme en effet que le consensus suscité par la « Liste des droits » favorise la formation d'une alliance entre les Métis francophones et anglophones (Canada, Parlement, Chambre des communes, 1874 : 117). Cette alliance n'est toutefois pas totale dans la mesure où plusieurs membres influents de l'élite politique et économique métisse ont préféré se retirer dans les plaines, dans leurs camps d'hiver, au lieu de se retrouver associés au mouvement de résistance (Morton, 1956 : 51 ; Ens, 1994 : 121 ; Dorge, 1974 : 40).

### ***S'allier avec les colons***

Pour les dirigeants de la résistance, l'inclusion des résidents de la colonie au sein du mouvement est un objectif stratégique qui est demeuré au centre de leurs préoccupations. Pour cette raison, les leaders métis n'ont pas négligé d'établir des liens avec la population d'origine européenne. La création d'une telle alliance s'est appuyée sur une tradition de coopération entre ces deux communautés qui remonte à la fondation même de la colonie. En effet, les premiers contingents de colons écossais qui se sont établis à la Rivière-Rouge en 1812-1815 ont survécu à leurs premiers hivers grâce aux chasseurs métis qui les ravitaillaient en viande

20. Trois articles de la liste en particulier soulignent le fait que les délégués des deux communautés métisses souscrivent aux valeurs de l'inclusion. Ces articles prévoient le bilinguisme des institutions législatives et judiciaires de la province ainsi que la conclusion de traités avec les peuples autochtones (voir articles 10, 11 et 12 dans Begg, 1871 : 157). Il faut cependant préciser ici que l'article 9 de la liste finale exclut explicitement du droit de vote les Amérindiens qui ne sont ni « civilisés » ni « fixés » sur des terres. En ligne : <https://www.scribd.com/document/57022943/Metis-List-of-Rights-1870> (consulté le 25 janvier 2019).



de bison (MacLeod et Morton, 1963 : 109). Selon Auguste de Trémaudan, les hivers passés en compagnie des Métis ont contribué à resserrer les « liens d'amitié entre les colons et les Métis » (1979 : 84). Irene Spry, qui a mené des entrevues avec les descendants des colons, confirme cette tradition d'amitié entre les Métis et les nouveaux arrivants (1985 : 96-97)<sup>21</sup>.

Pour rallier les colons au mouvement, les leaders métis misent sur les objectifs politiques de la « Liste des droits » qu'ils détiennent en commun. En effet, plusieurs articles reprennent pour l'essentiel des revendications exprimées par le passé par différents groupes de la Rivière-Rouge pour obtenir une forme de gouvernement responsable (articles 1, 2, 3, 4 et 9)<sup>22</sup>. En s'appuyant sur les droits reconnus des sujets britanniques, en particulier le droit d'être gouvernés par une assemblée de représentants élus, les délégués métis francophones et anglophones mettent de l'avant un enjeu politique susceptible de s'attirer la faveur d'un large segment de la population d'origine britannique. Le fait que cet objectif politique trône au sommet des conditions soumises au gouvernement canadien démontre l'importance stratégique qui lui est accordée.

L'accent mis sur le principe inclusif qui anime les actions des dirigeants du mouvement ne doit pas occulter le fait que la tournure des événements ne fait pas l'unanimité au sein de la colonie. Les adversaires les plus farouches de la résistance métisse se trouvent du côté du petit contingent de colons canadiens-anglais qui, attirés par la promesse de terres, ont commencé à s'établir dans la région vers la fin des années 1850. L'hostilité ouverte qu'ils expriment à l'égard des Métis exclut d'emblée la possibilité d'alliance.

La question de l'inclusion de ces nouveaux arrivants au sein du mouvement de résistance se pose avec acuité lors d'une assemblée convoquée à Winnipeg le 26 novembre 1869. Les principaux chefs de famille des différents groupes de la colonie – les colons écossais, américains, canadiens et les Métis – y sont présents (Morton, 1956 : 64-65). La discussion tourne principalement autour des critères de résidence requis pour l'obtention du droit de participer à la sélection des délégués chargés de répondre à l'invitation du Comité national des Métis. Le représentant du *Canadian Party*, John Schultz – futur lieutenant-gouverneur du Manitoba, qui a amassé une fortune considérable en spéculant sur les terres –, tente de faire adopter une durée minimale de résidence d'une semaine. Cette proposition est rejetée par l'assemblée des francs-tenanciers, qui décide au final d'établir un critère de résidence de sept mois. Cette décision a pour effet d'exclure les Canadiens-anglais qui se sont précipités à la Rivière-Rouge à l'annonce de la vente du Territoire du Nord-Ouest (Morton, 1956 : 65 ; Bumsted, 1996 : 88). Cette victoire pour le mouvement de résistance provient

---

21. Malgré cette tradition d'amitié, il ne faut pas négliger d'admettre que les relations entre les Métis et les colons ne furent pas toujours harmonieuses. En 1815 et en 1816, par exemple, les Métis qui s'opposent aux prétentions d'autorité du gouverneur de la CBH obtiennent la capitulation de la colonie et le retrait des colons.

22. Plusieurs pétitions signées par des Métis, nous l'avons vu, revendiquent l'obtention d'un gouvernement responsable.

d'une alliance entre les anciens résidents de Winnipeg et ses nouveaux arrivants, pour la plupart des Américains, qui visait à écarter les Canadiens britanniques.

### ***L'inclusion au sein des structures décisionnelles***

En plus de formuler des objectifs politiques communs pour rassembler les divers groupes de la colonie, les dirigeants du mouvement ont fait preuve d'agencéité en concevant des mécanismes institutionnels qui ont assuré leur représentation au sein des organisations de résistance. L'inclusion institutionnelle est un élément central du projet d'unité politique de Riel, qui est mis à exécution en trois phases.

La première phase s'accomplit avec la création du Comité national des Métis, qui assure la représentation des Métis francophones par l'élection de représentants à un conseil et à un exécutif (Bumsted, 1996 : 55). Cette forme de représentation, inspirée des conseils de chasse au bison et des modèles d'organisation paroissiale du Bas-Canada, permet d'inclure les chefs de famille de chaque paroisse dans le processus décisionnel du comité par l'entremise de leur représentant. L'inclusion institutionnelle s'étend ensuite aux Métis anglophones, ainsi qu'aux habitants d'origine européenne résidant depuis longtemps dans la colonie, lors de la Convention des 24, qui assure leur représentation dans la prise de décisions du mouvement. Riel cherche à créer une base de pouvoir encore plus large et lance, le 20 janvier 1870, une invitation publique en proposant d'organiser une convention qui réunirait cette fois-ci 40 délégués (20 anglophones et 20 francophones). Les assemblées paroissiales sont alors convoquées à l'échelle de la colonie pour choisir des délégués. En s'appuyant sur des expressions de fraternité et en formulant le projet de la fondation d'un gouvernement provisoire dans un langage politique qui met l'accent sur la nécessité de cimenter les liens de famille et d'amitié par la création d'une structure institutionnelle, les membres de la Convention des 40 exercent leur agencéité et décident de s'ériger en convention constitutionnelle pour négocier avec le Canada.

Avec l'approbation de la Convention des 40, un comité constitutionnel composé à parts égales de représentants francophones et anglophones est mis sur pied pour préparer une ébauche de gouvernement. La forme proposée enchâsse dans la Constitution du gouvernement provisoire le principe de l'inclusion des deux communautés en créant une assemblée législative où les représentants francophones et anglophones se partagent la moitié des sièges (Morton, 1956 : 98). L'Assemblée législative d'Assiniboia consolide alors les alliances politiques que les Métis francophones ont nouées avec les autres communautés de la colonie étant donné qu'elle est composée non seulement de représentants métis anglophones, mais également de représentants d'origine écossaise (Andrew Bannatyne), irlandaise (William O'Donoghue) et américaine (les frères O'Lone) (Hall, Hall et Verrier, 2010 : 9). Par la présence de représentants de chacune des paroisses, l'Assemblée législative du gouvernement

provisoire réussit à créer une base de pouvoir qui inclut l'ensemble des habitants de la colonie. Le 15 avril, les représentants du gouvernement font publier une proclamation dans le *New Nation*, le journal officiel du gouvernement, célébrant les liens d'amitié et de patriotisme qui unissent les habitants de la colonie (Hall et coll., 2010 : 17). Un tel exercice d'agencité, où diverses communautés se sont rassemblées pour constituer par elles-mêmes leur propre forme de gouvernement, n'a aucun égal dans l'histoire politique canadienne.

Le projet d'inclusion des dirigeants du mouvement contraste avec les tentatives de division de la part de l'État canadien. Comme l'exprime Riel, le gouvernement canadien « a cherché à nous diviser, à nous surexciter les uns contre les autres, à nous amener dans l'horrible collision d'une guerre civile » (cité dans Begg, 1969 : 600). En effet, au début du mois de décembre, le lieutenant-gouverneur nomme un « conservateur de la paix » et le charge d'infiltrer la colonie pour lever une force armée afin de renverser le gouvernement de Riel (Morton, 1956 : 70). Quelques semaines plus tard, le gouverneur en chef de la CBH est secrètement mandaté par le premier ministre canadien de se rendre à la Rivière-Rouge pour enquêter sur les troubles et semer la division au sein des rangs des Métis en distribuant des pots-de-vin (Morton, 1956 : 83). En misant sur une politique d'union, le mouvement de résistance métis parvient à surmonter les tentatives de division de l'État canadien et à négocier l'entrée de la province du Manitoba dans la Confédération canadienne.

## Conclusion

L'examen des modalités sous lesquelles les Patriotes et les Métis ont exercé de l'agencité dans l'incorporation de pratiques d'inclusion au sein de leurs projets de résistance ne doit pas voiler le fait qu'il s'agit avant tout d'événements tragiques dans l'histoire du Canada. Il n'est pas non plus possible d'ériger les pratiques d'inclusion comme un facteur déterminant qui explique la victoire politique métisse, alors que des pratiques similaires se soldent par un échec pour les Patriotes. La théorie de l'agencité d'Emirbayer et Mische nous fournit une grille analytique permettant d'évaluer les modalités sous lesquelles les Patriotes et les Métis ont exercé de l'agencité dans l'élaboration de leurs pratiques d'inclusion.

Dans le cas des Patriotes, les dirigeants du mouvement ont fait preuve d'agencité projective dans la composition de leur projet en intégrant des éléments de la résistance irlandaise et de la résistance américaine contre l'Empire britannique, ce qui jette les bases d'une alliance avec ces groupes qui contribue à augmenter leur succès électoral et à intensifier l'agitation politique dans les premières phases de la campagne d'assemblées de protestation. Ces pratiques d'inclusion demeurent cependant stratégiques pour favoriser la formation d'une coalition entre réformistes coloniaux. En effet, l'inclusion des réformistes anglophones se limite pour l'essentiel à la structure dirigeante du CCPM avec l'intégration de leaders tels qu'O'Callaghan. L'échec du mouvement ne peut cependant pas être imputé à une simple

défaillance de l'agencéité évaluative des Patriotes, qui seraient demeurés trop attachés aux pratiques itératives de l'organisation d'assemblées d'agitation et de la signature de pétitions aux dépens des pratiques qui se déployaient au sein des comités locaux. Les défis que représentent la taille de la population et l'étendue de la colonie du Bas-Canada, ainsi que la mobilisation des forces militaires britanniques servent aussi à expliquer cet échec.

Dans le cas des Métis, l'élaboration d'un projet de résistance a inscrit les pratiques d'inclusion au cœur des formes d'organisations de résistance qui ont été fondées par le mouvement. En effet, le Comité national des Métis, la Convention des 24, le premier gouvernement provisoire, la Convention des 40 et l'Assemblée législative d'Assiniboia représentent tour à tour une différente étape institutionnelle vers la création d'organisations de résistance qui incluent les représentants des diverses communautés de la colonie. La rédaction d'une liste de droits communs aux communautés métisses francophone et anglophone, qui énonçait également des principes constitutionnels britanniques pour rallier la population d'origine européenne, a contribué à forger des alliances politiques entre les communautés de la colonie. En s'appuyant sur les espaces locaux de pouvoir des assemblées paroissiales et en surmontant plusieurs défis avant que les représentants n'acceptent de persuader les représentants de fonder un gouvernement provisoire, le projet d'unité politique de Riel a réussi à faire parler la colonie d'une voix suffisamment unie pour entrer de manière légitime en négociation avec le gouvernement canadien. Les conditions dans lesquelles s'est déployé le mouvement de résistance métis, à l'abri d'une intervention étrangère, ont certainement aidé les Métis à exploiter le potentiel de leur agencéité projective et évaluative.

En prenant comme modèles les pratiques d'inclusion de ces mouvements historiques, les communautés en situation minoritaire disposent de riches trames narratives pouvant stimuler leur potentiel d'agencéité dans leurs luttes politiques. Par l'étude de mouvements de résistance qui ont réussi à perturber l'ordre dominant, les acteurs disposent désormais d'un plus grand répertoire d'actions à partir desquelles il devient possible d'élaborer de nouveaux projets qui peuvent orienter les actions futures aptes à les réaliser.

## Références

- BEAUGRAND-CHAMPAGNE, Denyse (1998). « Orientations politiques des mouvements d'alliance et d'opposition aux Patriotes dans les comtés de Missisquoi et de Stanstead, 1834-1837 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 7, n° 1, p. 12-18, <https://doi.org/10.7202/1060282ar>
- BEGG, Alexander (1871). *The creation of Manitoba: Or, a history of the Red River troubles*, Toronto, Hunter, Rose & Co.
- BEGG, Alexander (1969). *Red River journal and other papers relative to the Red River resistance of 1869-1870*, sous la dir. de W.L. Morton, New York, Greenwood Press.

- BÉRIAULT, Xavier (2018). *Puissance et résistance dans le Nord-Ouest : les réseaux politiques des Métis et de la Compagnie de la Baie d'Hudson à la Rivière-Rouge*, thèse de doctorat, Ottawa, Université d'Ottawa.
- BERNARD, Jean-Pierre (dir.) (1988). *Assemblées publiques, résolutions et déclarations de 1837-1838*, Montréal, VLB.
- BUMSTED, John M. (1996). *The Red River Rebellion*, Winnipeg, Watson and Dwyer.
- CANADA. MINISTÈRE DU SÉCRÉTARIAT D'ÉTAT (1870). *Correspondance et documents relatifs aux événements récemment survenus dans les Territoires du Nord-Ouest = Correspondence and papers connected with recent occurrences in the North-West Territories*, Ottawa, I.B. Taylor.
- CANADA. PARLEMENT. CHAMBRE DES COMMUNES (1874). *Rapport du Comité spécial sur les causes des troubles du territoire du Nord-Ouest en 1869-70 = Report of the Select Committee on the causes of the difficulties in the North-West Territory in 1869-70*, Ottawa, I.B. Taylor.
- CHEVRIER, Marc (2012). *La république québécoise : hommages à une idée suspecte*, Montréal, Boréal.
- COLLIN, Marc (2008). « Les lignes de faite de l'historiographie des Rébellions de 1837-1838 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n° 1, p. 307-326, <https://doi.org/10.7202/1056064ar>
- DE TRÉMAUDAN, Auguste-Henri (1979). *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, Saint-Boniface, Blé.
- DORGE, Lionel (1974). « The Métis and Canadian councillors of Assiniboia, part III », *The Beaver*, vol. 305, n° 3, p. 51-58.
- EMIRBAYER, Mustafa, et Ann MISCHE (1998). « What is agency? », *American Journal of Sociology*, vol. 103, n° 4, p. 962-1023, <https://doi.org/10.1086/231294>
- ENS, Gerhard (1994). « Prologue to the Red River resistance: Pre-liminal politics and the triumph of Riel », *Journal of the Canadian Historical Association = Revue de la Société historique du Canada*, vol. 5, n° 1, p. 111-123, <https://doi.org/10.7202/031075ar>
- ENS, Gerhard (1996). *Homeland to hinterland: The changing worlds of the Red River Metis in the nineteenth century*, Toronto, University of Toronto Press.
- FILTEAU, Gérard (2003) [1938-1939]. *Histoire des Patriotes*, Sillery, Septentrion.
- FINNEGAN, Mary (1985). « Irish-French relations in lower Canada », *CCHA Historical Studies*, vol. 52, p. 35-49.
- GAGNON, Denis (2009). « La création des « vrais Métis » : définition identitaire, assujettissement et résistances », dans Denis Gagnon, Denis Combet et Lise Gaboury-Diallo (dir.), *Histoires et identités métisses : hommage à Gabriel Dumont = Métis histories and identities: A tribute to Gabriel Dumont*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 277-301.
- GAGNON, Denis, et Hélène GIGUÈRE (2014). « Présentation. Le Métis comme catégorie sociale : agencité et enjeux sociaux », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 38, n° 2, p. 13-26, <https://doi.org/10.7202/1026162ar>

- GAUDRY, Adam (2014). *Kaa-tipeyimishoyaahk – « We are those who own ourselves »: A political history of Métis self-determination in the North-West, 1830-1870*, thèse de doctorat, Victoria, University of Victoria.
- GREER, Allan (1991). « La république des hommes : les Patriotes de 1837 face aux femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 44, n° 4, p. 507-528, <https://doi.org/10.7202/304922ar>
- GREER, Allan (1993). *The Patriots and the people: The Rebellion of 1837 in rural Lower Canada*, Toronto, University of Toronto Press.
- GREER, Allan (1999). « Historical roots of Canadian democracy », *Journal of Canadian Studies = Revue d'études canadiennes*, vol. 34, n° 1, p. 7-26, <https://doi.org/10.3138/jcs.34.1.7>
- GRENIER, Benoît (2015). « Le régime seigneurial au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 23, n° 2, p. 141-156, <https://doi.org/10.7202/1028888ar>
- GROARKE, Paul (2014). « Reconstructing the substantive argument in Louis Riel's address to the jury », dans Hans Hansen, *Riel's defence: Perspectives on his speeches*, Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press, p. 204-223.
- HALL, Norma, Clifford HALL et Erin VERRIER (2010). *A history of the Legislative Assembly of Assiniboia = Le Conseil du gouvernement provisoire*, Winnipeg : Gouvernement du Manitoba.
- HARVEY, Louis-George (2005). *Le printemps de l'Amérique française : américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal.
- HARVEY, Louis-George (2011). « "L'exception irlandaise" : la représentation de l'Irlande et des Irlandais dans la presse anglophone du Bas-Canada, 1823-1836 », *Les Cahiers des Dix*, vol. 65, p. 117-139, <https://doi.org/10.7202/1007773ar>
- LAPORTE, Gilles (1998). « Le parti patriote et les Philosophic Radicals anglais (1834-1838) », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 7, n° 1, p. 50-60, <https://doi.org/10.7202/1060286ar>
- LAPORTE, Gilles (2003). « Introduction », dans Gérard Filteau, *Histoire des Patriotes*, Sillery, Septentrion.
- MACLEOD, Margaret A., et William L. MORTON (1963). *Cuthbert Grant of Grantown: Warden of the plains of Red River*, Toronto, McClelland and Stewart.
- MALETTE, Sébastien, et Guillaume MARCOTTE (2017). « Marie-Louise: Protector of Louis Riel in Québec », *Media Tropes*, vol. 7, n° 1, p. 26-74.
- MORTON, William (1956). *Alexander Begg's Red River journal and other papers relative to the Red River resistance of 1869-1870*, Toronto, Champlain Society.
- ORTNER, Sherry B. (2006). *Anthropology and social theory: Culture, power, and the acting subject*, Durham, Duke University Press.
- O'TOOLE, Darren (2010). *The Red River resistance of 1869-1870: The machiavellian moment of the Métis of Manitoba*, thèse de doctorat, Ottawa, Université d'Ottawa.

- PANNEKOEK, Frits (1991). *A snug little flock: The social origins of the Riel resistance of 1869-70*, Winnipeg, Watson and Dwyer.
- ROSS, Alexander (1856). *The Red River Settlement: Its rise, progress and present state*, Londres, Smith, Elder and Company.
- SEWELL, William H. Jr. (1992). « A theory of structure: Duality, agency, and transformation », *American Journal of Sociology*, vol. 98, n° 1, p. 1-29.
- SPRAGUE, Douglas N., et R.P. FRYE (1983). *The genealogy of the first Métis nation: The development and dispersal of the Red River settlement, 1820-1900*, Winnipeg, Pemmican Publications.
- SPRY, Irene (1985). « The Métis and Mixed-Bloods of Rupert's Land before 1870 », dans Jacqueline Peterson et Jennifer S.H. Brown (dir.), *The new peoples: Being and becoming Métis in North America*, Winnipeg, University of Manitoba Press, p. 95-118.
- STANLEY, George F.G. (1992) [1936]. *The birth of western Canada: A history of the Riel rebellions*, Toronto, University of Toronto Press.
- TAYLOR, Charles (1985). « What is human agency? », dans C. Taylor, *Human agency and language*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 15-44.

## Mots clés

mouvements de résistance, Patriotes, Métis, agencéité, inclusion, minorités

## Keywords

resistance movements, Patriotes, Métis, agency, inclusion, minorities

## Correspondance

[xavier.beriault@mail.mcgill.ca](mailto:xavier.beriault@mail.mcgill.ca)

[janique.dubois@uottawa.ca](mailto:janique.dubois@uottawa.ca)